

**À l'attention de :**

Monsieur le Président du Tribunal Administratif de [Ville]

**De la part de :**

[Nom et Prénom du parent ou représentant légal]

[Adresse complète]

[Téléphone]

[Email]

**Objet :** Référé suspension pour absence partielle de mise en place d'un AESH individuel – Non-respect de la notification de la MDPH

**[Ville], le [Date]**

Monsieur le Président,

Je soussigné(e), [Nom et Prénom], parent/représentant légal de [Nom et Prénom de l'enfant], né(e) le [date de naissance], actuellement scolarisé(e) en classe de [classe] au sein de [nom de l'établissement], vous saisis par la présente d'un référé suspension conformément à l'article L. 521-1 du Code de justice administrative.

**Faits :**

Mon enfant, reconnu en situation de handicap par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), a reçu une notification en date du [date de la notification], stipulant la nécessité de la mise en place d'un Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap (AESH) individuel pour un accompagnement de [nombre d'heures] par semaine.

Toutefois, depuis le [date], l'accompagnement prévu par cette notification n'a été mis en place que partiellement. Mon enfant bénéficie actuellement de [nombre d'heures d'accompagnement partiel] heures d'accompagnement par semaine, alors que la notification prévoit un accompagnement complet de [nombre d'heures prévu]. Cette situation partielle compromet gravement la scolarité de mon enfant, qui ne reçoit pas l'aide adaptée à ses besoins spécifiques pendant l'intégralité de ses heures de classe.

**Caractère de l'urgence :**

L'absence d'accompagnement complet et continu expose mon enfant à une inégalité d'accès à l'éducation et affecte directement son intégration dans l'environnement scolaire. Cette situation porte atteinte à son droit fondamental à l'éducation, garanti par l'article L. 111-1 du Code de l'éducation. L'urgence de la situation réside dans la nécessité d'une mise en place immédiate de l'accompagnement prévu, afin de permettre à mon enfant de poursuivre sa scolarité dans des conditions dignes et adaptées.

**Fondement de la demande :**

Je conteste la décision implicite de l'administration de ne pas respecter intégralement la notification de la MDPH, décision qui porte atteinte aux droits de mon enfant. Cette décision, manifestement illégale, justifie une demande de suspension dans l'attente d'une régularisation complète de la situation.

**En conséquence, je vous demande :**

- De suspendre la décision implicite de l'administration consistant à limiter l'accompagnement AESH à un temps partiel, en attendant une décision au fond.
- D'enjoindre l'administration à mettre en œuvre immédiatement la totalité de l'accompagnement AESH individuel tel que prévu par la notification de la MDPH, sous astreinte de [montant en euros] par jour de retard.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma respectueuse considération.

**[Signature]**

**[Nom et Prénom du demandeur]**

N'oublie pas de joindre les documents suivants : la notification de la MDPH, les preuves de l'accompagnement partiel (plannings, correspondances avec l'établissement ou l'administration, etc.). Comme pour le référé-liberté, l'accompagnement d'un avocat est fortement recommandé.